

Rapport du jury du concours interne de recrutement d'administrateurs stagiaires de l'Insee

Année 2018

L'organisation des épreuves est fixée par l'arrêté du 13 mai 2015 fixant l'organisation générale, la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des administrateurs stagiaires de l'Institut national de la statistique et des études économiques.

Quinze candidats se sont inscrits au concours interne d'administrateur de l'Insee 2018.

Quatorze se sont présentés aux épreuves écrites qui se sont déroulées les 7 et 8 mars 2018.

Le jury, réuni le 12 avril 2018 sous la présidence de Mme Kabla-Langlois, inspectrice générale de l'Insee, a fixé la liste des **sept candidats** admissibles.

Les oraux se sont déroulés du 15 au 17 mai 2018.

L'arrêté du 23 février 2018 fixait à **quatre** le nombre de postes ouverts au concours interne de recrutement d'administrateurs stagiaires de l'Insee. Conformément à l'article 7 du décret n°67-328 du 31 mars 1967 fixant le statut particulier des administrateurs de l'INSEE, le jury a décidé du report d'un poste ouvert vers le concours externe. **Trois candidats** ont été admis à l'issue du jury d'admission qui s'est réuni le 22 mai 2018. Aucun candidat a été inscrit sur liste complémentaire.

ÉPREUVES ÉCRITES

1.1 Épreuve d'économie et sciences sociales

(coefficient 3 – durée 4 heures)

Cette épreuve consiste en la rédaction de deux dissertations, l'une en économie et l'autre en sciences sociales, sur un sujet donné appartenant au programme de l'épreuve. Cette année, les deux sujets retenus étaient :

- «Les enjeux et perspectives de la mise en place d'un revenu universel de base en France»
- «Statistiques ethniques : enjeux sociologiques et enjeux sociaux»

Chacune des deux dissertations compte pour la moitié de la note. Toutes les copies ont bénéficié d'une double correction.

ÉCONOMIE

L'épreuve écrite en économie consiste à appliquer les théories macroéconomiques modernes à une problématique d'économie politique, souvent d'actualité, en proposant une discussion argumentée des différentes options et lectures proposées par la théorie. Il s'agit d'identifier les concepts économiques pertinents, de les présenter et de les discuter dans le contexte du sujet en apportant sa propre conclusion.

De nombreuses copies ont présenté des faiblesses en rédaction et argumentation, même si, en général, les connaissances étaient présentes. La difficulté rencontrée dans la plupart des cas était l'application de la théorie à la problématique, mais aussi la capacité d'argumenter d'une manière structurée. La seule connaissance des théories macroéconomiques n'est pas suffisante.

Il convient donc, comme indiqué pour les années précédentes, de bien préparer l'épreuve de en se penchant sur la rédaction, la structuration, la capacité de développer une problématique à partir du sujet. Une très bonne connaissance des théories macroéconomiques et de l'économie politique est attendue. Il n'est cependant pas nécessaire de reproduire leur solution mathématique, mais de les intégrer dans l'argumentation en expliquant leur application. Il est enfin essentiel de soigner l'orthographe et de se tenir à un style factuel.

La lecture régulière des études et synthèses de l'INSEE mais aussi d'autres institutions comme par exemple la Banque de France peuvent aider dans ce sens.

SCIENCES SOCIALES

Statistiques ethniques : enjeux sociologiques, enjeux sociaux

Le sujet proposé cette année présentait des difficultés importantes, bien qu'il s'inscrive pleinement dans le programme de sciences sociales, au sein de la partie K, « Les grands principes de classification ». La distribution des notes pour l'épreuve de sciences sociales en a été le reflet, avec un cru qui est un peu décevant.

La première de ces difficultés repose d'abord sur une un flou, voire une méconnaissance sémantique. De nombreux candidat-e-s ont ainsi peiné à définir les statistiques ethniques. À l'interface de la race, de l'origine nationale et de l'appartenance religieuse, l'épithète « ethnique » a, au mieux, été interprétée comme une référence à la nationalité, ce qui n'est que (très) partiellement exacte. Plus étonnant encore, il y a souvent eu une équivalence réalisée entre les populations vivant en ZUS et les populations minoritaires ! À une reprise, la polygamie est associée, extrêmement maladroitement, aux populations « ethniques ».

La deuxième de cette difficulté, certainement consubstantielle à la première, réside dans une forme d'inconfort, éthique mais aussi cognitif, à évoquer une notion qui est par trop éloignée des principes usuellement enseignés de stratification sociale. Il est ainsi très étonnant de ne jamais lire de références à la race ou à la religion, alors même que de nombreux travaux sociologiques et historiques y consacrent des développements tout à fait passionnants, sans être racistes ou anti-religieux. Cet inconfort, voire cette rigidité, s'accompagne d'une forme de légalisme tout à fait étonnante. La loi de 1978 est érigée comme inébranlable, comme l'un des dix commandements de la statistique publique. Pourtant, la sociologie du droit montre combien la loi est informée par des conflits, par des « entrepreneurs de morale » et par des luttes entre groupes sociaux, inégalement dotés. Dans de nombreuses copies, tout se passe comme si la statistique ethnique ne pouvait avoir lieu, car elle est interdite ! Pourtant comprendre les formes de son interdiction et de la transgression de règle pouvait être pertinent au sein des copies.

La troisième difficulté réside dans la connaissance faible des travaux sociologiques ou historiques, mobilisant des outils pour appréhender des inégalités fondées sur l'origine ethnique. De nombreux travaux sociologiques, qui se sont réalisés pourtant dans la proximité de services statistiques ministériels comme la DEPP, ne sont pas, ou si rarement cités : les travaux de Louis-André Vallet et de Jean-Paul Caille sur l'assimilation scolaire des enfants issus de l'immigration auraient pu être d'une grande aide pour définir des catégories complexes ; les références aux études, plus récentes, menées par Mathieu Ichou, ou Mirna Safi, chercheurs proches de l'INSEE et du CREST, auraient été tout à fait valorisables. Les travaux historiques d'importance, sur la condition noire, de Pap Ndiaye, par exemple, ou bien les analyses menées sur les trajectoires biographiques et professionnelles des rapatriés d'Algérie, par Marie-Paule Couto sont absentes de la totalité des copies. Si les candidats connaissent, de façon assez sommaire parfois, les travaux fondateurs de la sociologie (Durkheim, Weber, 1^{ère} Ecole de Chicago, ...), les travaux récents de sciences sociales sont très rares, voire inexistantes et disparaissent sous le flot des références floues (« des études de testings », des « politiques de quotas... »). Aussi le jury tient à rappeler aux préparateurs qu'ils doivent avoir à cœur d'offrir des références qui puissent dater d'après les années 1970, voire concerner des recherches récentes. On saluera toutefois la connaissance, assez fréquente, de l'enquête Trajectoires et Origines (TEO), même si l'on aurait aimé aussi lire des analyses exploitant l'enquête.

La quatrième difficulté résidait dans la problématisation du sujet. Pour beaucoup de copies, un lien mécanique était réalisé entre la connaissance du monde social et la réduction des inégalités. Un siècle de statistique sur les inégalités entre les sexes montre que cela n'est pas tout à fait vérifié... On pouvait attendre ici que les candidat-e-s mobilisent les débats entourant les statistiques ethniques, afin de montrer que ces dernières émergent dans des configurations sociales particulières, portées par des acteurs spécifiques.

1.2 Épreuve de mathématiques et statistiques

(coefficient 3 – durée 4 heures)

Onze candidats ont passé les épreuves écrites, nombre nettement plus faible que les années précédentes. Depuis 2016, les deux épreuves, mathématiques et probabilités-statistiques, ont été rassemblées en une seule épreuve de 4h. Cette dernière comportait deux parties : une partie Algèbre-Analyse et une partie Probabilités-Statistiques, valorisées de manière équivalente dans le barème et comprenant chacune deux exercices.

Partie Algèbre-Analyse

Le premier exercice portait sur les polynômes interpolateurs de Lagrange. Les premières questions établissaient quelques résultats classiques concernant ces polynômes. On étudiait ensuite un produit scalaire, pour lequel ces polynômes formaient une base orthonormale.

Ces premières questions étaient manifestement pour certains proches de questions de cours et ont été dans l'ensemble bien traitées. Quelques candidats néanmoins ont conclu un peu rapidement à la liberté de la famille proposée, soit en ne donnant aucune justification, soit en invoquant un argument (évidemment faux)

de polynômes échelonnés en degré. Il suffisait pourtant simplement d'évaluer $\sum_{k=0}^n \alpha_k L_{n,k}(x)$ en j .

Rappelons à ce sujet qu'à l'analyse des résultats, il semble important de traiter avec soin les premières questions, même si ces dernières semblent faciles. On constate dans beaucoup de copies de précieux points perdus par négligence.

Les questions suivantes, qui utilisaient les propriétés d'orthogonalité de ces polynômes, ont été moins bien traitées et ont souvent donné lieu à des calculs longs et fastidieux. De plus, les résultats étant fournis par l'énoncé, beaucoup de candidats effectuent des calculs faux pour finir par trouver un résultat juste ! Les correcteurs ne sont pas dupes et la malhonnêteté intellectuelle n'est jamais récompensée.

On établissait ensuite un théorème de représentation de l'application $P \rightarrow P'(0)$.

Beaucoup de candidats ont vérifié que le polynôme proposé convenait mais pratiquement aucun n'a justifié l'unicité.

Les questions suivantes n'ont été abordées dans pratiquement aucune copie.

En résumé, un début prometteur pour cet exercice dans toutes les copies, ce qui met en évidence que les notions élémentaires d'algèbre, linéaire et bilinéaire, sont connues des candidats, mais une suite décevante dans presque toutes les copies.

Le deuxième exercice, consacré à l'analyse, portait sur l'étude de la fonction $\psi : x \geq 0 \rightarrow \int_0^{+\infty} e^{-tx} \frac{\sin t}{t} dt$:

il s'agissait d'en étudier la continuité, la dérivabilité et de la calculer explicitement, et d'en déduire les valeurs des intégrales

$$S = \int_0^{+\infty} \frac{\sin t}{t} dt \text{ et } \int_0^{+\infty} \frac{\sin^2 t}{t^2} dt .$$

Cet exercice était assez progressif. Les questions de continuité et dérivabilité sous le signe intégrale étaient amenées via des propriétés de convergence uniforme de suites de fonctions. La dernière question, relative à la continuité en 0 de la fonction considérée, était plus technique et nécessitait des calculs et majorations fins.

La première partie de cet exercice, destinée à la mise en route, faisait étudier la convergence et montrer l'égalité de ces deux intégrales, ce qui semblait ne devoir poser aucune difficulté. Les deux premières questions ont donc été correctement traitées dans pratiquement toutes les copies.

La question 3 en revanche a donné lieu presque systématiquement au même type d'erreurs : des justifications de convergence par des arguments de domination, sans se préoccuper du signe des fonctions manipulées.

On a trouvé ainsi dans de nombreuses copies soit des arguments proches de :

$$e^{-tx} \leq 1 \Rightarrow e^{-tx} \frac{\sin t}{t} \leq \frac{\sin t}{t},$$

soit de mauvaises manipulations de la valeur absolue.

La recommandation de l'exercice précédent reste valable : il est important de ne pas bâcler les questions d'apparence facile et de rédiger avec soin les réponses aux premières questions.

La question 4, qui portait sur une convergence uniforme et ses conséquences, a donné lieu à beaucoup d'approximations. La définition de la convergence uniforme est certes connue des candidats, mais sa mise en place et son utilisation beaucoup moins.

Les dernières questions n'ont été traitées dans pratiquement aucune copie.

Partie Probabilités-Statistiques

Le premier exercice étudiait des propriétés de variables aléatoires indépendantes X_k suivant des lois de Pareto.

On montrait dans la deuxième question qu'une suite de variables Z_n définie par : $Z_n = \prod_{k=1}^n X_k$ ne pouvait pas converger en probabilité.

Cette question a rebuté les candidats puisqu'elle n'a été traitée dans aucune copie. L'inégalité fournie par l'énoncé aurait pourtant dû mettre les candidats sur la bonne voie : inégalité triangulaire et inclusion d'événements suffisaient en effet pour obtenir le résultat.

La dernière question permettait d'établir, à l'aide du théorème de Slutsky, rappelé dans l'énoncé, une convergence en loi d'une moyenne de variables aléatoires indépendantes suivant toutes la loi exponentielle de paramètre λ et d'en déduire un intervalle de confiance pour λ .

Les candidats se sont souvent contentés de citer le théorème de la limite centrée, sans clairement s'assurer que les hypothèses du théorème étaient vérifiées.

La mise en place du théorème nécessitait en effet quelques manipulations et quelques précautions :

- L'application directe du théorème permettait d'obtenir la convergence en loi de $\lambda \sqrt{n}(\bar{Y}_n - \frac{1}{\lambda})$ et non de $\lambda \sqrt{n}(\frac{\hat{\lambda}_n - \lambda}{\lambda})$. Cela méritait au moins une courte explication.
- De même, le passage de $\lambda \bar{Y}_n \xrightarrow[n \rightarrow +\infty]{P} 1$ à $\frac{1}{\lambda \bar{Y}_n} \xrightarrow[n \rightarrow +\infty]{P} 1$ aurait mérité au moins un petit commentaire.

En résumé, un exercice où seule la question 1 et la question 3 ont été traitées et encore, cette dernière n'étant généralement que survolée.

Les candidats connaissent manifestement les concepts nécessaires à sa résolution (loi des grands nombres, convergence en loi, convergence en probabilité, théorème de la limite centrée) mais ont souvent fait montre d'un peu de légèreté dans leur rédaction.

Le deuxième exercice portait sur un modèle de régression simple de la forme $Y = aX + U$ où la variable explicative X était aléatoire, suivant une loi de Bernoulli, et la perturbation U suivait une loi normale.

Dans une première partie probabiliste, on s'attachait au calcul de la loi de Y et aux moments du produit XY , la difficulté provenant du fait que la loi de Y apparaissait comme un mélange de deux lois. Le calcul, un peu plus délicat, de $\text{Var}(XY)$ a rarement été mené à son terme.

Puis le problème introduisait une définition empirique de la loi conditionnelle :

$$P\{X = x/Y = y\} = \lim_{\eta \rightarrow 0^+} P\{X = x/y \leq Y < y + \eta\}$$

et faisait démontrer que la loi $P\{X = 1/Y = y\}$ s'exprimait, dans le cas $a > 0$, au moyen de la fonction de répartition d'une loi logistique.

Le calcul de la limite a été correctement fait dans environ la moitié des copies.

On étudiait ensuite un prédicteur de X en fonction de Y, question abordée dans très peu de copies.

La deuxième partie portait sur l'estimation des paramètres à partir d'un jeu d'observations indépendantes et sur les propriétés asymptotiques des estimateurs obtenus, soit par les moindres carrés, soit par d'autres méthodes utilisant la loi des grands nombres.

C'est d'une certaine façon la partie la mieux réussie, puisque tous les candidats qui l'ont abordée sont parvenus à résoudre au moins quelques unes des questions posées.

Cela rejoint la remarque faite dans l'exercice précédent : le théorème de la limite centrée, la loi des grands nombres sont des concepts connus des candidats.

Impressions d'ensemble

Il est clair que le sujet était très long mais, comme les années précédentes, la note maximale pouvait être obtenue sans que le candidat ait traité et résolu la totalité des exercices. Les examinateurs ont noté à la fois que l'ensemble des candidats avaient abordé les 4 exercices (même si certains étaient très peu traités) mais qu'aucun candidat n'a manifesté de très fortes capacités mathématiques, ce qui est le cas lorsque des enseignants de mathématiques passent ce concours.

Il en résulte un éventail de notes assez resserré, de 4,2 à 13,2 avec un écart-type de 2,8 et une moyenne malheureusement assez faible (9,7).

ÉPREUVES ORALES

2.1 Exposé

(coefficient 4 – préparation 3h – passage 45 mn)

Les candidats disposent de 3 heures de préparation sur un dossier d'une cinquantaine de pages. Les dossiers ont porté sur des sujets au programme de l'épreuve écrite de sciences sociales, et relevant tous de thèmes sur lesquels des administrateurs de l'Insee peuvent être amenés à travailler. L'exposé dure quinze minutes. Il est suivi de trente de minutes de discussion avec le jury, portant sur les questions abordées dans le dossier, mais ne s'y limitant pas nécessairement.

Lors de la session 2018, les notes se sont échelonnées de 5.5 à 17 sur 20. Le niveau des candidats était très hétérogène. Le jury se réjouit, cette année encore, des efforts fournis par les candidats. Si les prestations ont été inégales, toutes ont respecté le temps imparti et l'épreuve a été, dans la plupart des cas, manifestement préparée. Le jury invite donc très vivement les futurs candidats à poursuivre dans cette voie.

Le jury rappelle l'importance du respect du temps d'exposé, afin de permettre à l'exposé d'être suffisamment long et de laisser du temps pour la discussion. Le jury rappelle aussi aux candidats l'importance de présenter un exposé structuré (comportant une introduction, un plan et une conclusion). Ceci est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour prétendre à une note correcte. La quasi-totalité des candidats ont présenté un exposé structuré, mais les plans proposés ont été très divers, ne permettant parfois qu'une structuration minimale des données présentées. Les meilleurs candidats ont su au contraire mettre en valeur différents aspects du dossier à travers un plan qui permettait à la fois de suivre un raisonnement, et de montrer la diversité et la complexité des questions traitées.

Il faut également insister sur le fait que les dossiers sont denses et qu'il ne s'agit pas d'en faire un résumé exhaustif. Les qualités de synthèse sont ainsi fortement valorisées. Les candidats doivent nécessairement hiérarchiser les éléments qu'ils présentent à l'oral, en donnant plus d'importance à ceux qu'ils jugent les plus pertinents pour traiter des questions posées par le dossier. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire en introduction de présenter un à un tous les documents qui peuvent être très nombreux. L'introduction doit en revanche, au minimum, présenter clairement le thème du dossier, en formuler le principal enjeu (la problématique) et annoncer le plan qui sera suivi.

Le jury rappelle, comme l'année dernière, que s'il s'agit bien de dossiers portant chacun sur un thème au programme de l'épreuve, chacun aborde le thème sous un angle particulier et pose une question spécifique qu'il s'agit de restituer et de discuter. L'épreuve consiste ensuite, pour le candidat, à montrer qu'il peut faire preuve d'esprit de synthèse et de capacité de réflexion, en pointant clairement les enjeux spécifiques au dossier, et qu'il sait remettre en perspective le sujet grâce à ses connaissances en sciences sociales. Il est attendu du candidat qu'il dégager du dossier des questions difficiles qui se posent à nos sociétés, plutôt que des séries de faits ou de fausses évidences. Les notions et les auteurs étudiés dans le cadre du programme de l'épreuve écrite de sciences sociales peuvent aider à dégager les questions posées par le dossier et à les exposer clairement, avec un minimum d'esprit critique. Mais les candidats doivent faire attention à citer uniquement à bon escient les références qu'ils connaissent, sans tenter de les placer « à tout prix » dans leur exposé : un questionnement critique personnel (portant sur les affirmations présentées dans le dossier, sur les concepts ou les chiffres qui y sont utilisés) est préférable à des références ou des concepts sociologiques mal utilisés. Les candidats peuvent également, sans obligation toutefois, faire appel à des connaissances portant sur d'autres champs ou objets pour mettre en perspective le sujet traité ou établir une comparaison entre divers sujets.

Enfin, si le fond de l'exposé est crucial, le jury a également prêté attention à sa forme. Les candidats doivent s'exprimer de manière claire et précise, en évitant au maximum les approximations, les confusions et les tournures maladroites. Sur ce point aussi, les prestations des candidats auditionnés ont été très hétérogènes.

L'entretien qui suit l'exposé a enfin un rôle très important. Les candidats doivent prêter attention aux questions du jury et y répondre de manière concise, mais néanmoins précise et réfléchie. Mieux vaut proposer prudemment une explication, voire poser une question pertinente, qu'affirmer sans recul une réponse non étayée. Les questions peuvent inciter les candidats à nuancer ou rectifier des éléments énoncés durant l'exposé, mais peuvent aussi porter sur des sujets connexes, pour éprouver les connaissances du candidat. Il est en particulier attendu des candidats qu'ils soient en mesure de citer des auteurs, des ouvrages ou des articles de sciences sociales pour illustrer leurs propos, et qu'ils soient

capables de se repérer parmi les grands courants et les grands auteurs.

Une absence de culture historique, sociologique et économique ou un manque d'intérêt patent pour l'actualité sont du plus mauvais effet lors de l'entretien, même si l'exposé a été correctement mené. Le jury invite ainsi les candidats préparant cette épreuve à approfondir leurs connaissances en sciences sociales et à se tenir au courant de l'actualité. Enfin, étant donné qu'il s'agit d'une épreuve d'un concours de recrutement, on attend des candidats qu'ils aient une idée de la manière dont un statisticien peut chercher à répondre aux questions soulevées dans les dossiers, et qu'ils connaissent les activités de la statistique publique sur ces thèmes.

2.2 Mathématiques et statistiques

(coefficient 4 – préparation 45mn – passage 45mn)

Sept candidats avaient été déclarés admissibles et étaient interrogés à l'oral cette année.

Compte tenu de l'organisation définie par l'arrêté régissant le concours (fusion des épreuves de mathématiques et probabilités-statistiques), les examinateurs ont proposé de faire tirer au sort aux candidats deux exercices, l'un portant sur les mathématiques générales (soit analyse, soit algèbre), l'autre sur les probabilités-statistiques.

Les candidats préparaient en 3/4h les deux sujets tirés au sort et en exposaient ensuite les résultats à l'oral, dans l'ordre qu'ils souhaitaient. Chaque exercice devait être traité en environ 20 minutes, puis, dans les quelque 5 minutes restantes, un troisième exercice portant sur une partie du programme non évoquée était proposé au candidat de manière impromptue, pour analyser sa réactivité et vérifier ses connaissances dans un autre domaine.

Il est clair que le temps total imparti ne permet pas d'embrasser l'ensemble des connaissances sur la totalité d'un programme assez dense. De fait, les exercices proposés, qui souvent comportaient 3-4 questions, n'ont été traités que très partiellement, bien que le parti eût été pris, pour gagner du temps, de faire indiquer directement par les candidats les résultats qu'ils avaient trouvés, sans entrer dans les détails, lorsqu'il ne s'agissait que de calculs dont la solution n'était pas donnée dans l'énoncé.

Le résultat d'ensemble manifeste un éventail de notes assez large, sans qu'il y ait de candidat exceptionnel : trois candidats très médiocres ont obtenu des notes très inférieures à la moyenne, avec de fortes lacunes ou une incompréhension des sujets proposés ; un candidat est sorti du lot à la première place, manifestant une bonne maîtrise des problèmes, les trois autres notes correspondent à des candidats honorables mais avec des imperfections ou des blocages.

Les candidats semblaient, dans l'ensemble, être plus à l'aise en probabilités-statistiques qu'en mathématiques pures.

Parmi les erreurs ou insuffisances observées, on signalera notamment :

- Une aisance variable dans les calculs :
 - o des difficultés dans des calculs matriciels pas nécessairement compliqués
 - o des inégalités évidentes pas toujours vues (du type $e^{-bt^2} \leq 1$ avec $b > 0$)
 - o des formes indéterminées simples que l'on n'arrive pas à réduire
 - o les candidats ne savent pas tirer partie de la manière dont l'énoncé est rédigé pour mener des calculs avec des intégrales (isoler certains termes pour les majorer ou intégrer par parties...)
 - o quelques hésitations sur les produits et valeurs propres de matrices triangulaires.
- des erreurs dans les critères de convergence d'intégrales : majorations utilisant des fonctions de signes différents ou non constants, confusion entre le comportement à l'infini d'une fonction et son intégrabilité.
- des critères de convergence des séries pas passés en revue de manière systématique (ainsi, la convergence d'une série géométrique lacunaire n'a pu être prouvée).
- des notations matricielles pas toujours cohérentes.

- des affirmations rapides : telle famille est une base, sans vérifier les deux propriétés nécessaires ; à l'inverse, hésitation sur le statut d'une famille orthogonale.
- quelques grosses lacunes : notion de restriction d'un endomorphisme sur un sous-espace stable, inversibilité d'une matrice dont toutes les valeurs propres sont > 0 , position relative du graphe de la fonction sinus et de la 1^{ère} bissectrice...
- des erreurs dans le conditionnement :

$$P(X = 1 / y + h \leq Y < y) = P(X = 1 / Y < y) - P(X = 1 / Y < y + h)$$

et, plus généralement, dans la décomposition d'un évènement selon un système complet faisant apparaître un conditionnement.

- des difficultés à calculer les moments d'une variable aléatoire dont la loi est un mélange d'une partie discrète et d'une partie à densité.

Le jury a estimé que les candidats font preuve globalement d'efforts réels au niveau de l'expression et de la présentation de leurs solutions, plus que les années passées où de nombreux défauts avaient été observés. Il faut rappeler que, dans toutes les situations, les examinateurs apprécient une démarche constructive où le candidat prend du recul sur ce qu'il fait, indique ses propositions de solutions et sait réagir de manière pertinente aux suggestions des examinateurs. Les futurs candidats doivent donc continuer à travailler dans cette direction et s'attacher, en particulier, à dégager les idées générales de leur raisonnement, avant de passer à la partie technique de la résolution.

Sur le plan matériel, la tenue des oraux dans les nouveaux locaux de l'Insee (bâtiment White) a été appréciable. L'utilisation d'une salle dédiée aux réunions laissait craindre des bruits extérieurs intempestifs mais l'insonorisation s'est avérée tout à fait correcte.

2.3 Économie

(coefficient 3 – préparation 45mn – passage 45mn)

L'épreuve d'admission en économie du concours d'administrateur interne de l'INSEE a pris la forme d'une interrogation orale de 45 minutes. Les candidats disposaient d'une durée équivalente pour préparer un sujet tiré au sort parmi 4 sujets possibles. Chaque sujet comportait 2 exercices balayant le spectre du programme, qui, rappelons-le, se limitait au domaine de la microéconomie. A la fin de chaque oral, le jury a posé une brève question de cours en microéconomie, d'un haut niveau de généralité, et sans lien avec les exercices traités, pour élargir l'éventail des thèmes traités avec chaque candidat.

Les exercices portaient sur des questions variées en microéconomie : offre de monopole, duopole, arbitrage consommation/loisir, demande marshallienne de biens, externalité de production. L'aisance à l'oral, comme il est fréquent lors de pareil concours, a été très contrastée, certains candidats apparaissant particulièrement nerveux. Les candidats ont tous utilisé à bon escient le tableau, et les calculs en tant que tels ne leur ont pas posé de problème. En particulier, les programmes microéconomiques d'optimisation ont été résolus de manière tout à fait satisfaisant. En revanche, certaines étapes des exercices nécessitaient du recul et la capacité des candidats à transposer par eux-mêmes en équation un élément du sujet. La réussite des candidats a alors été très variable, certains candidats semblant bloqués et n'ayant pas réussi à rebondir sur les conseils que le jury leur a formulés. Les questions de cours ont généralement été bien traitées, témoignant d'une préparation très satisfaisante des candidats au concours. Deux prestations se sont nettement et favorablement démarquées des autres, en raison notamment de leur capacité à mobiliser des connaissances correctement assimilées et de leur aptitude à répondre rapidement à des remarques et questions formulées oralement et visant à évaluer la vivacité des candidats. Les résultats ont au final été très variable, les notes se situant entre 04.5 et 17.5. Le jury est globalement satisfait de l'opportunité que l'oral d'économie a donné aux candidats de se distinguer par leur maîtrise des outils microéconomiques et des connaissances nécessaires pour les mettre en œuvre.

2.4 Anglais

(coefficient 3 – préparation 30mn – passage 45mn)

Les candidats disposent de 30 minutes pour lire un article de presse, préparer un résumé et un commentaire dudit article. Les articles sont très récents et cette année sortaient tous d'un grand quotidien américain. Les sujets traités ne demandent pas de connaissances très pointues. Ils sont choisis parce qu'ils abordent l'actualité économique susceptible d'intéresser les candidats et de prêter à une présentation animée. Enfin, les candidats doivent répondre aux questions posées par l'examineur et participer pleinement à une discussion.

L'échange qui suit sur le projet professionnel du candidat permet à l'examineur d'aller plus loin dans l'évaluation de la compréhension et de la maîtrise de la langue ainsi que dans la capacité du candidat à l'interaction et à l'expression orale.

Les candidats sont notés sur la façon de structurer leur présentation, sur leur capacité de comprendre et de répondre aux questions, sur l'aisance, la maîtrise de la grammaire, la syntaxe, et l'étendue de leur vocabulaire.

Le niveau des candidats à l'épreuve orale d'anglais est apparu disparate ; les notes attribuées s'échelonnant de 9,5 à 18.

Plusieurs candidats ont fait preuve d'un niveau d'anglais très solide avec de très bonnes capacités d'analyse dans le commentaire de texte. Ils ont montré une bonne maîtrise de la langue nuancée. Les structures grammaticales complexes ont été utilisées de façon correcte et les candidats se sont exprimés avec assurance.

En revanche, quelques candidats sont apparus mal à l'aise pour structurer leur présentation. Ils avaient bien compris l'article et les attentes de l'épreuve mais leur niveau ne leur permettait pas de développer de manière nuancée et convaincante les sujets abordés. Ils manquaient de vocabulaire et ne maîtrisaient pas les structures de base de la langue.

Pour bien se préparer à cette épreuve il faudrait prendre l'habitude de lire la presse anglo-saxonne régulièrement et chercher à pratiquer aussi souvent que possible.

Annexe : données statistiques

Évolution du nombre de candidats de 2010 à 2018

Année	Inscrits	présents	taux de présence	admissibles	taux d'admissibilité	admis	taux d'admission
2010	19	15	78,9%	10	66,7%	4	26,7%
2011	18	12	66,7%	7	58,3%	4	33,3%
2012	19	12	63,2%	8	66,7%	4	33,3%
2013	22	19	86,4%	9	47,4%	4	21,1%
2014	33	24	72,7%	9	37,5%	4	16,7%
2015	25	22	84,6%	10	45,5%	4	18,2%
2016	21	15	71,4%	9	60,0%	4	26,7%
2017	15	15	100,0%	8	53,3%	4	26,7%
2018	14	11	78,6%	7	63,6%	3	27,3%

Données par sexe

Année	Sexe	Inscrits	Présents	Taux de présence	Admissibles	Taux admissibilité	Admis	Taux admission
cumul période 2010-2018	Hommes	143	112	78,3%	60	53,6%	27	24,1%
	Femmes	43	33	76,7%	17	51,5%	8	24,2%

Candidats admis

CANDIDATS	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ADMIS	4	4	4	4	4	4	4	4	3
dont hommes	3	4	4	3	2	2	4	3	2
dont femmes	1	0	0	1	2	2	0	1	1
Hors Insee	1	2	2	2	2	3	1	3	2
Insee	3	2	2	2	2	1	3	1	1